INFOS BREVES
SUJETS D'ACTUALITE

En ce mois d'octobre 2020, nombreux sont ceux d'entre nous qui se posent des questions sur leur devenir administratif. La rentrée, déjà anxiogène sur le plan sanitaire se profile avec des enjeux importants pour l'avenir de nos métiers.

Le Conseil d'Administration du CRCCP s'est réuni le 25 septembre 2020 et a défini des axes de travail en fonction des sujets d'actualité qui vont faire le quotidien des comptables publics :

- Le classement des postes comptables
- Le télé- travail et travail à distance
- Les Services de Gestion Comptable
- Le contrat d'objectifs et de moyens
- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

Face à ces sujets, il est légitime que nous ayons des réflexions, des propositions ou des craintes à exprimer. **Le but de cette lettre est de vous donner les premières idées qui sont ressorties de notre Conseil d'Administration et de vous inviter à les enrichir** pour coller au plus près de vos préoccupations en prévision de prochaines rencontres avec la Direction Générale.

CLASSEMENT DES POSTES COMPTABLES

De nombreuses questions à l'ordre du jour sur ce sujet avec des informations à obtenir sur les critères de classement et la chronologie qui sera définie.

Un classement intermédiaire aura-t-il lieu en 2021 ? Le classement définitif est il prévu pour 2022 ou 2023 ? Comment sera défini le classement des SGC ?

Le CRCCP souhaite un large débat avec production de fiches de travail précises. Il tient cependant à rappeler en préambule qu'il a toujours été opposé à un classement par « familles » et favorable à un classement général des postes comptables selon des critères objectifs.

Il semble nécessaire de gommer au maximum les disparités entre comptables de même catégorie en mixant les critères basés sur le management et sur les enjeux liés à la responsabilité pécuniaire.

TELE-TRAVAIL et TRAVAIL à DISTANCE

Avec la mise en place du nouveau réseau de proximité (NRP) lié à la restructuration des services, de nombreux agents vont être appelés à travailler à distance et ne pas côtoyer quotidiennement leur chef de service direct. Les antennes pérennes vont se multiplier. Se pose ainsi la question de l'implantation de cadres intermédiaires dont le statut est à définir.

Le CRCCP préconise l'implantation de cadres A+ dans les structures les plus importantes.

Le télé-travail quant à lui pose la question de la réalité de la production de l'agent et de la qualité de ses productions. Il faut trouver un équilibre réaliste dans les questions managériales qui en

découlent. Le suivi du télé-travail ne peut se résumer à la production de tableaux. Il faut aussi résoudre les difficultés générées par la perte de lien social. Vous trouverez dans l'espace adhérent rubrique « travaux » la fiche du GT sur le télétravail.

LES SERVICES DE GESTION COMPTABLE (SGC)

Les Service de Gestion Comptable semblent voués à effectuer une gestion de masse et les Conseillers aux Décideurs Locaux sont réservés aux missions d'expertise.

Le CRCCP demande un rattachement hiérarchique du CDL au SGC

LE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Devant l'importance que revêt un tel document, le Conseil d'Administration souhaite être associé aux travaux des groupes de travail, en particulier sur les volets de la RPP et de la formation au management qui sont des éléments essentiels dans la gestion de nos services.

Sur la question de l'unification des recouvrements fiscal et social, le CRCCP est très favorable à ce rapprochement qui est cohérent et efficient.

LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPETENCES (GEPEEC)

La période qui s'annonce va voir le départ de nombreux cadres comptables à la retraite. Il s'avère indispensable de recenser les métiers en tension pour en tirer les conséquences sur le plan des emplois. L'idée de placer des adjoints A+ dans les services doit encore progresser.

VOUS AVEZ DES CONVICTIONS, DES IDEES SUR VOTRE METIER, VOTRE PLACE EST AU CRCCP QUE VOUS SOYEZ COMPTABLE OU ADMINISTRATIF COMPTABLE.

BULLETIN D'ADHESION 2020 A ADRESSER
A Monsieur Christophe LE BAUT, Trésorier du CRCCP,
2, chemin du Crépon 13920 SAINT MITRE LES REMPARTS

Je soussigné ....., Comptable ou Cadre ....., en poste à .....
Ou retraité
demeurant…….
Adresse Email :

Déclare adhérer au CERCLE DE REFLEXION DES CADRES ET COMPTABLES PUBLICS

J'adresse ce jour un chèque de 50€, montant de la cotisation annuelle, libellé à l'ordre du Cercle de Réflexion des Comptables Publics
ou je paye par carte bancaire
ou virement à partir du site http://www.comptable-etat.fr

Retrouvez toute l'actualité des comptables sur le site du CRCCP

www.comptable-etat.fr